

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Siège social : 33 rue Bossuet, F 69006 LYON

Rédaction : P. BERTHET

COTISATIONS 2000

L'étiquette de votre bulletin comportera désormais une information supplémentaire, sous la forme de deux chiffres entre parenthèses. Ces chiffres caractérisent l'année de la dernière cotisation enregistrée dans notre système informatique.

Nous vous demandons de le vérifier afin de nous permettre de corriger des erreurs possibles et de vous éviter des désagréments ultérieurs (suspension du bulletin).

Si l'année est antérieure à 1999, nous considérons que vous n'avez pas renouvelé votre cotisation en 1999, et l'abonnement sera automatiquement suspendu à partir de février (sauf régularisation ou correction d'erreur sur information de votre part).

Nous vous remercions de votre compréhension et vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

ASSEMBLEE GENERALE : mardi 11 janvier

à 20 h 30, au siège de la Société, 33 rue Bossuet, Lyon 6^e

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 mars 1999.

Rapport moral du président pour l'année 1999.

Approbation des comptes de gestion 1999 et rapport du censeur.

Approbation du budget.

Approbation des votes des sections.

Questions diverses.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

mardi 11 janvier, après l'assemblée générale

Vote sur l'admission à la Société de :

ASSOCIATION NATURE NORD-ISÈRE « Lo Parvi », place du Doyenné, B.P. 12, 38890 Saint-Chef.

M. COURBIER Thierry, Tour Panoramique, La Duchère, 69009 Lyon (*Sciences de la terre*).

M. JEGOU Grenwal, 47 chemin de Grandvaux, 69130 Ecully (*Jardins alpins*).

Questions diverses.

BOTANIQUE : samedi 8 janvier, à 16 heures

Bruno CORNIER : *Brassica fruticulosa* Cyr. adventice dans le département de la Loire.
Laurence MEUNIER : La flore des montagnes, des plateaux et des canyons de l'Utah (U.S.A.).

Questions diverses.

Ecogéographie de la région Rhône-Alpes : définition de districts naturels pour la cartographie de l'entomofaune

*Philippe Richoux*¹, *Roland Allemand*²
et *Gérard Collomb*³

1 — 35 allée des Prunus, F 69140 Rillieux-la-Pape.

2 — 148 chemin de Fontanières. F 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon.

3 — 31 rue Pascal, F 38100 Grenoble.

Résumé. — La région Rhône-Alpes (environ 45 000 km²) est découpée en 44 districts naturels définis essentiellement sur des critères géographiques, climatiques, géologiques et phytogéographiques. Plusieurs districts s'étendent au delà des frontières administratives de la région. Pour chaque district sont données les superficies à l'intérieur de la région et la géologie.

Ecogeography of the Rhone-Alpes Region : definition of natural districts for the entomofaunal cartography.

Summary. — The Rhone-Alpes Region (about 45 000 km²) is subdivided in 44 natural districts defined by geographic, climatic, geologic and phytogeographic characteristics. Several districts extend beyond the administrative boundaries of the Rhone-Alpes Region. Surface and geology data for each district are presented.

Au début des années 80, un projet d'étude de l'entomofaune des environs de Lyon avait été lancé pour animer les activités des entomologistes régionaux et valoriser leurs observations (RICHOUX et ALLEMAND, 1982 ; 1983). Ce projet avait conduit à définir une zone d'étude d'environ 40 000 km² découpée en 34 districts naturels, correspondant à une région d'environ 120 kilomètres de rayon autour de Lyon.

Les districts naturels ou ecogéographiques (CARTAN, 1978) ont l'intérêt d'être des zones homogènes pour les facteurs du milieu, ce qui facilite les études faunistiques dans le cas où les observations sont peu nombreuses. Ils sont définis à partir des éléments du relief et du climat associés aux cartes de végétation. Ce type de maillage naturel est préférable aux maillages géographiques (longitude-latitude) ou administratifs qui ne tiennent pas compte de la diversité locale et peuvent définir des zones écologiquement hétérogènes.

Ce projet a suscité des réactions et a certainement favorisé des publications. Certains entomologistes qui avaient déjà collecté de nombreuses informations ont décidé de les publier à l'échelle géographique de leur propre recensement, le plus souvent à celle du département. Cette échelle est plus

Accepté pour publication le 16 septembre 1999.

N°	Districts	départements	S (km ²)	terrain
1	Plaine du Roannais	42 (03-71)	620	alluvions
2	Charollais	69-42	110	calcaire/cristallin
3	Mâconnais	69 (71)	230	calcaire/cristallin
4	Val de Saône	01-69 (71)	280	alluvions
5	Bresse	01 (39-71)	1210	alluvions
6	Revermont	01 (39)	510	calcaire
7	Haut-Jura	01 (39-CH)	580	calcaire
8	Pays de Gex - Léman	01 (74-CH)	430	alluvions
9	Chablais	74	1640	calcaire
10	Monts de la Madeleine	42 (03-63)	680	cristallin
11	Beaujolais	69-42 (71)	990	calcaire/cristallin
12	Dombes	01-69	1630	moraines
13	Bugey	01	1550	calcaire
14	Genevois-Albanais	74-73	1080	alluvions
15	Bornes	74-73	1040	calcaire
16	Monts du Forez	42 (43-63)	880	cristallin
17	Plaine du Forez	42	670	alluvions
18	Monts du Lyonnais	69-42	1840	cristallin
19	Agglomération lyonnaise	69	220	alluvions
20	Plaine de l'Ain	01-69-38	760	moraines/alluvions
21	Ile Crémieu	38	380	calcaire/alluvions
22	Haut-Rhône - Bourget	73-01-74	960	alluvions
23	Bauges	73-74	910	calcaire
24	Mont-Blanc - Beaufortin	73-74	1170	cristallin
25	Pilat	42 (43)	800	cristallin
26	Vallée du Rhône viennoise	38-26-07-69-42	260	alluvions
27	Terres Froides	38-69	2270	moraines
28	Chartreuse - Monts du Chat	38-73	1020	calcaire
29	Grésivaudan	38-73	410	alluvions
30	Belledonne	38-73	1060	cristallin
31	Vanoise	73	2140	cristallin
32	Velay - Haut-Vivaraïs	07 (43)	790	cristallin
33	Vivaraïs	07	2360	cristallin/volcanique
34	Chambaran	38-26	1510	moraines
35	Vercors	38-26	1430	calcaire
36	Maurienne - Grandes Rousses	73-38 (05)	1870	cristallin
37	Valentinois	26-07	1280	alluvions/calcaire
38	Dévoluy - Trièves - Matheysine	38-26 (05)	910	calcaire/cristallin
39	Oisans	38 (05)	840	cristallin
40	Diois	26 (05)	2280	calcaire
41	Cévennes	07 (30-43-48)	1220	cristallin
42	Les Gras	07 (30)	1030	calcaire
43	Tricastin	26 (84)	580	alluvions/calcaire
44	Baronnies - Ventoux	26 (04-05-84)	860	calcaire

Découpage de la région Rhône-Alpes en 44 districts (surface d'environ 45 000 km²). Les surfaces et caractéristiques des districts frontaliers avec d'autres régions ou pays correspondent uniquement à la partie appartenant à la région. Les départements auxquels appartiennent les districts sont classés par ordre d'importance décroissante.

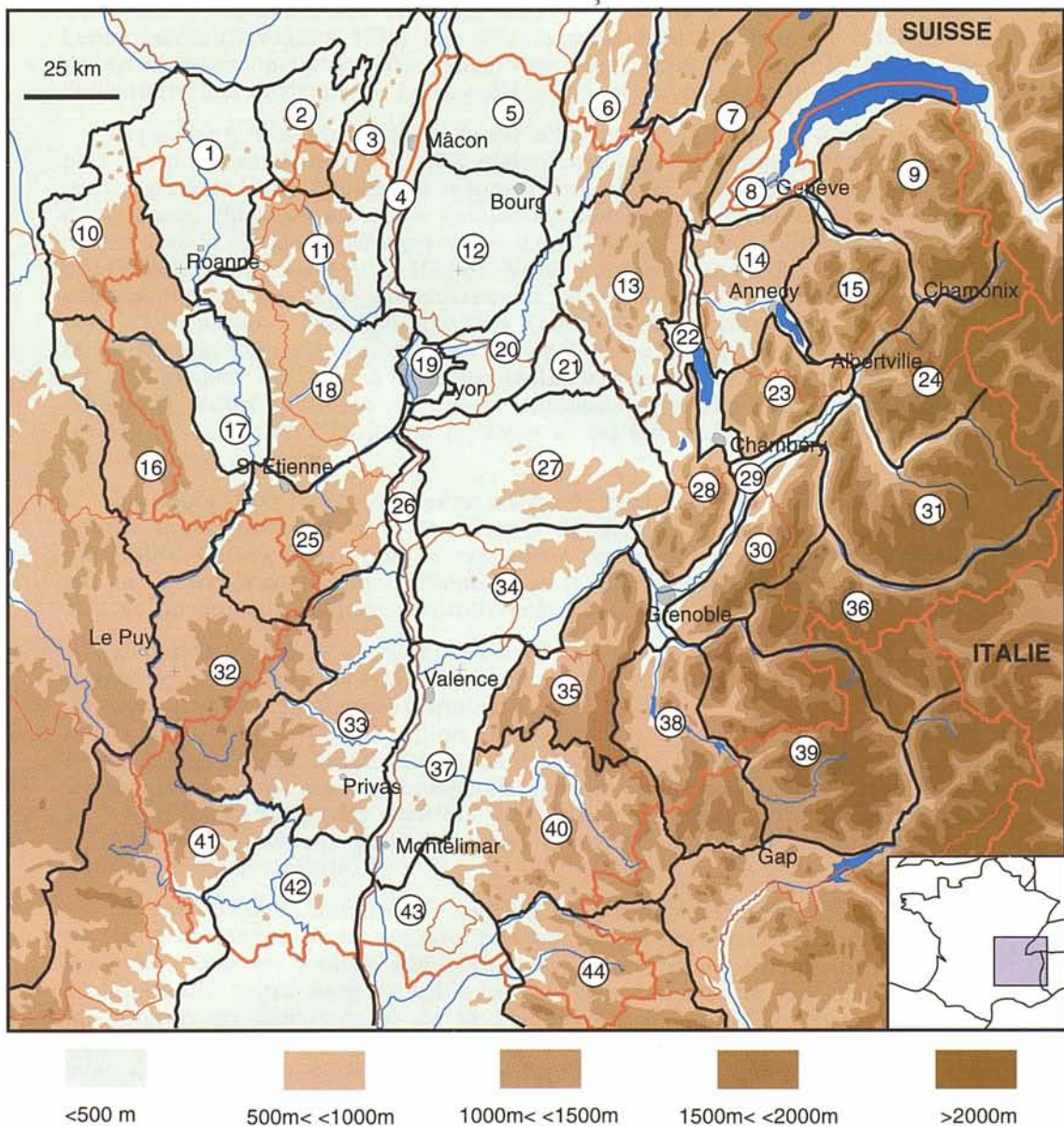


Figure 1 : Carte des districts naturels de la région Rhône-Alpes

facilement accessible et reste dans la tradition des études réalisées au siècle dernier. Citons par exemple les faunes des départements de l'Ardèche pour les Coléoptères (BALAZUC, 1984 ; ABERLENC, 1987, 1996), de la Loire pour les Coléoptères Cerambycidae (PUPIER, 1996) ou encore de la Savoie pour les Lépidoptères (SAVOUREY, 1990). Les informations diffusées dans ces catalogues départementaux peuvent être, pour une part, utilisées dans le cadre de l'inventaire des environs de Lyon correspondant au projet initial.

Cependant, la tendance actuelle est d'inventorier les faunes à une échelle plus vaste, en particulier celle des régions qui ont l'avantage d'être suffisamment grandes pour limiter les inconvénients d'une définition administrative d'une zone. Plusieurs séries de catalogues sont parues pendant ces dix dernières années et concernent principalement l'Alsace, l'Île de France, la Franche-Comté, le Limousin et la Région Nord. Pour la région Rhône-Alpes, deux projets ont été soutenus financièrement par le Conseil régional et sont en voie d'achèvement, l'un consacré aux Coléoptères Carabiques et Cicindèles et l'autre aux Lépidoptères diurnes (Rhopalocères et Zygènes). La réalisation de ces projets est due à l'étroite collaboration entre les entomologistes régionaux fédérés au sein du réseau entomologique rhône-alpin (RERA) et les Musées d'Histoire naturelle de Lyon et de Grenoble, ces derniers ayant assuré la coordination.

La publication de ces études nécessite de compléter la carte des districts définis antérieurement afin de couvrir la Région Rhône-Alpes dans son intégralité. Cette cartographie se rapproche donc davantage de celle proposée par le Centre ornithologique Rhône-Alpes (C.O.R.A., 1977) mais à une échelle et avec un objectif quelque peu différents.

Il paraît inutile de détailler les caractéristiques géographiques et climatiques de la région Rhône-Alpes. La diversité des milieux, liée à la présence de trois massifs montagneux majeurs et à la nature diverse des terrains, ont conduit à subdiviser la région en 44 districts dont plusieurs étaient déjà retenus dans l'étude initiale (RICHOUX et ALLEMAND, 1982). Les limites des districts sont le plus souvent indépendantes des frontières administratives, si bien que les surfaces des districts en bordure de région sont définies dans le tableau uniquement pour la partie appartenant à cette région et sont donc de taille restreinte.

La carte (Fig. 1) montre que les plus grands districts se trouvent en zone de haute montagne où les massifs forment des entités naturelles. Elle révèle également que les limites administratives de la région Rhône-Alpes posent certaines difficultés biogéographiques. La plus importante est la non prise en compte du département de la Haute-Loire qui s'intègre naturellement entre l'Ardèche et la Loire. Au sud-est, se retrouve un phénomène équivalent avec une partie du département des Hautes-Alpes. De même, le canton de Genève, cerné par les Alpes du nord et le Jura s'inscrit naturellement dans la région considérée.

La cartographie des observations regroupées dans le cadre des deux inventaires en cours sur les papillons diurnes et les carabiques devrait permettre d'éprouver le découpage proposé et de définir pour chaque espèce sa répartition potentielle.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABERLENC H.-P., 1987. — Coléoptères de l'Ardèche : premier supplément à l'inventaire de J. Balazuc. *Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, 56 : 320-349.
- ABERLENC H.-P., 1996. — Coléoptères de l'Ardèche : deuxième supplément à l'inventaire de J. Balazuc. *Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, 65 : 113-132.
- BALAZUC J., 1984. — Coléoptères de l'Ardèche. *Suppl. Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, 53 : 1-336.
- CARTAN M., 1978. — *Inventaire et cartographies de répartition d'espèces. Faune et flore*. C.N.R.S., Paris, 146 p.
- C.O.R.A. (Rédacteur P. LEBRETON), 1977. — Atlas ornithologique Rhône-Alpes : les oiseaux nicheurs rhônalpins. C.O.R.A. et D.P.N., Lyon, 353 p.
- PUPIER R., 1996. — Inventaire faunistique du département de la Loire. I. *Atlas des Coléoptères Cerambycidae*. Soc. Sc nat. Loire-Forez, Saint-Etienne, 82 p.
- RICHOUX P. et ALLEMAND R., 1982. — Projet d'une étude faunistique régionale. *Suppl. Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, 51 (6) : XVII-XXI.
- RICHOUX P. et ALLEMAND R., 1983. — Faunistique entomologique de la Région Rhône-Alpes. *Bull. Soc. ent. Fr.*, 88 : 374-376.
- SAVOUREY M., 1990. — Inventaire et répartition des Rhopalocères du département de la Savoie (Lepidoptera). *Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, 59 : 33-48, 69-84, 105-120, 237-152, 173-188, 309-324.